

Des parrains pour les jeunes entrepreneurs

INITIATIVE Le Club des entreprises lance un nouveau service. Il propose aux jeunes chefs d'entreprise d'être parrainés par des créateurs ou repreneurs de sociétés plus expérimentés

FANNY LAISON
gironde@sudouest.fr

La solitude du chef d'entreprise existe. Et elle est encore plus vivace lorsque l'entrepreneur vient de lancer son activité. C'est ce constat qui a amené le Club des entreprises de Mérignac à créer un service de parrainage. « L'idée n'est pas du tout de remplacer les conseillers professionnels, précise Catherine Tarmo, responsable de la commission Création et développement des entreprises du club. Ce que nous voulons, c'est faire profiter des jeunes entrepreneurs de l'expérience de chefs d'entreprises plus avancés. »

Partager ses interrogations
Les futurs marraines et parrains, principalement recrutés dans le réseau du club, auront tous créé ou repris une société depuis trois à cinq ans. Un dispositif qui permettra aux filleuls de partager leurs interroga-

tions et leurs inquiétudes. « Quand on débute, il ya des moments où on n'a pas de chiffres d'affaires, des difficultés ou des erreurs de recrutement, décrit Éric Garletti, membre de la commission. C'est intéressant de parler de ces moments que nous avons nous-mêmes traversés. » La commis-



Le dispositif de parrainage a été présenté à de jeunes entrepreneurs, mardi dernier, lors d'un afterwork. PHOTO F. L.

sion va former des couples à partir de fiches remplies par les filleuls. Des questions sur leur parcours, leurs secteurs d'activité, leurs besoins, afin de leur attribuer le parrain le plus adéquat. Venue à la présentation du dispositif, Nathalie Carpentier-Cauverjat ne cherche pas des conseils en dé-

veloppement. Même si Truffinade, sa société d'éducation canine positive, n'a que cinq mois d'existence. Diplômée en développement d'entreprises, elle veut plutôt rompre la solitude. « Dans mon travail je ne vois que mes clients, et mon siège social est chez moi, détaille l'entrepreneuse. Je veux éviter le cloisonnement, rester ouverte sur le monde, échanger des opinions pour que cela m'amène à envisager d'autres idées. »

Les filleuls intéressés ont jusqu'au 30 juin pour se manifester. Les duos seront ensuite formés et une première rencontre sera organisée dans le courant de l'été. « Nous avons prévu une charte afin de cadrer la relation, indique Catherine Tarmo. Elle porte principalement sur la confidentialité des échanges, leur régularité, le fait de se limiter à du conseil, du partage d'expérience. »

Rens. : communication@club-entreprises-merignac.com